



SKBS

Schweizerischer Klub des Belgischen Schäferhundes und Schipperke
Club Suisse du chien de Berger Belge et Schipperke

Mode de qualification au championnat du monde FMBB RCI

1. L'équipe FMBB RCI est déterminée par les trois épreuves suivantes :
 - a) CS CSCBB
 - b) CS SCS
 - c) 1ère qualification RCI
2. Lors de la participation aux 3 épreuves, le résultat final le plus mauvais sera biffé. La participation à toutes les 3 épreuves est facultative.
3. En cas d'égalité des points, la somme la plus élevée du nombre de points du secteur C sera déterminante. Si là aussi les points sont égaux, l'équipe avec le chien plus âgé prend le départ.
4. Tous les résultats doivent être obtenus par la même équipe (conducteur/trice et chien).
5. Le CC du CSCBB décide du nombre de membres de l'équipe.
6. Par leur nomination, les membres de l'équipe s'engagent à participer activement aux entraînements officiels. Les absences injustifiées peuvent conduire à une exclusion de l'équipe RCI.
7. Un éventuel soutien financier se réfère aux dispositions du CC du CSCBB.
8. Les membres de l'équipe CM y c. les conducteurs remplaçants sont qualifiés à l'avance pour le CS CSCBB de la même année.
9. L'affiliation au CSCBB est une condition de participation au CM.
10. Le CC du CSCBB statue de manière définitive et irrévocable.

Ainsi approuvé lors de la séance du Comité Central à Aarburg le 3.12.2011

Heinz Müller
Président central

Patrick Naef
Chiens de sport